

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5207**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Maintenance des systèmes pluritechniques spécialité Maintenance des agroéquipements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Artois Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Artois, Président de l'université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste des agroéquipements, que ce soit au niveau de la conception, de la production ou de la maintenance. C'est un cadre technique capable de concevoir ou de développer des agroéquipements mais aussi de travailler dans une concession. Il est capable de faire une proposition globale adaptée aux besoins des agriculteurs. Il assure le suivi technique et commercial de ses clients. Il encadre une équipe de maintenance. Il accompagne le développement international de son activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans une entreprise d'agroéquipements, dans un bureau d'études ou dans une concession d'agroéquipements.

Il peut prétendre à un emploi de : - Inspecteur technique ou technico-commercial
- Responsable de concession
- Cadre technique en agroéquipement
- Responsable maintenance

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Harmonisation des connaissances, mathématiques, mécanique, électricité
UE 2 : Le monde de l'entreprise, techniques de communication, certification, législation du travail, normes qualité
UE 3 : Étude de cas industriels (domaine des agroéquipements)
UE 4 : Outils de traitements et de données (outils informatiques)
UE 5 : Bases commerciales et de gestion
UE 6 : Projet tutoré
UE 7 : Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13/06/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-artois.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :